



PRÉVENTION POSSIBLE

LES MALADIES À DÉCLARATION OBLIGATOIRE (MADO) À LAVAL EN 2016

Le cap des 2 000 cas a été franchi!

Les maladies à déclaration obligatoire (MADO) sont des intoxications, des infections ou des maladies diagnostiquées par un médecin ou confirmées par un laboratoire qui doivent être obligatoirement déclarées aux autorités de santé publique. La déclaration d’une MADO n’est pas seulement une obligation légale. Elle vise avant tout la protection de la santé de la population, en permettant d’appliquer des mesures de contrôle pour prévenir l’apparition de nouveaux cas, de suivre l’épidémiologie de la maladie et d’exercer une vigie sanitaire afin de déceler rapidement toute situation inhabituelle.

Ce bulletin annuel permet de souligner les MADO qui se sont démarquées en 2016, tant par leur nombre que par l’impact qu’elles ont eu.

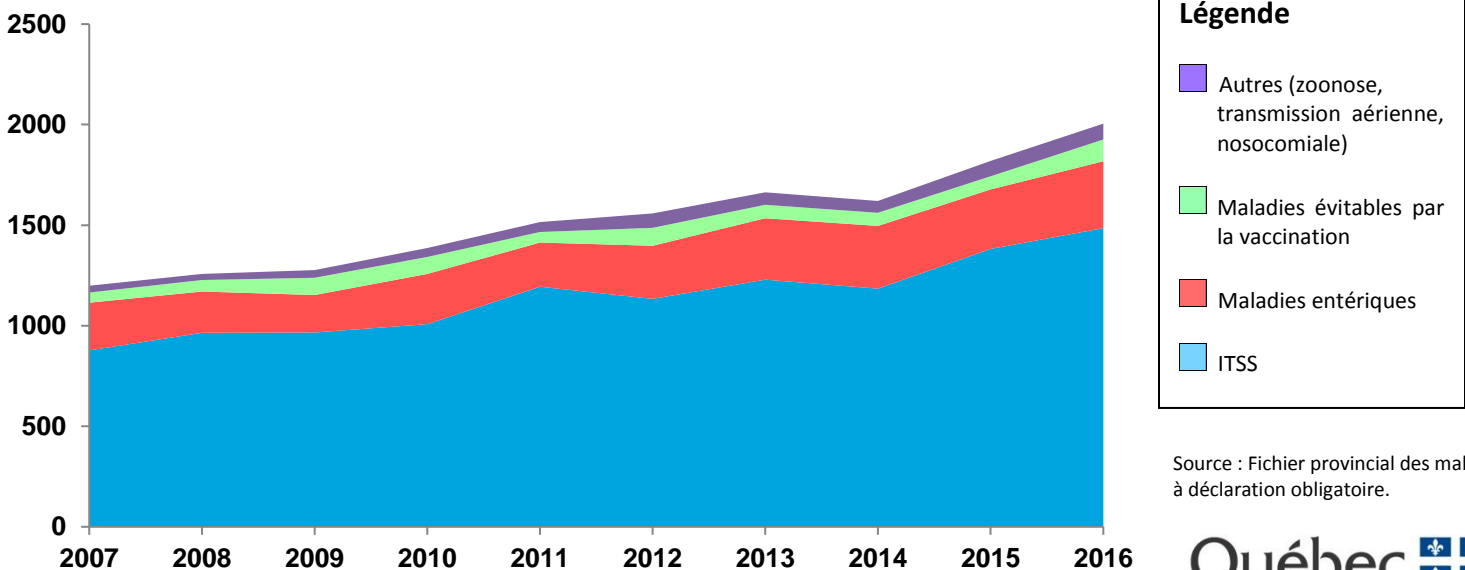
MADO D’ORIGINE INFECTIEUSE

Par Ève Duval, m.d.

En 2016, 2 005 cas de MADO d’origine infectieuse ont été déclarés à Laval, ce qui représente une **augmentation** de 67 % en 10 ans (806 cas déclarés de plus en 2016 qu’en 2007). En tenant compte de l’accroissement de la population lavalloise, on observe une augmentation des taux de 46 % pour la même période (nombre de déclarations/population pour la même année). Les infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) représentent encore une fois les trois quarts des MADO déclarées à Laval (74 % des déclarations en 2016). Elles sont suivies par les maladies entériques (17 %) et les maladies évitables par la vaccination (5 %).

L’augmentation du nombre de MADO déclarées à Laval depuis 10 ans est principalement attribuable à la hausse des ITSS.

Maladies à déclaration obligatoire (MADO) infectieuses Nombre de cas déclarés par regroupement, Laval, 2007 à 2016

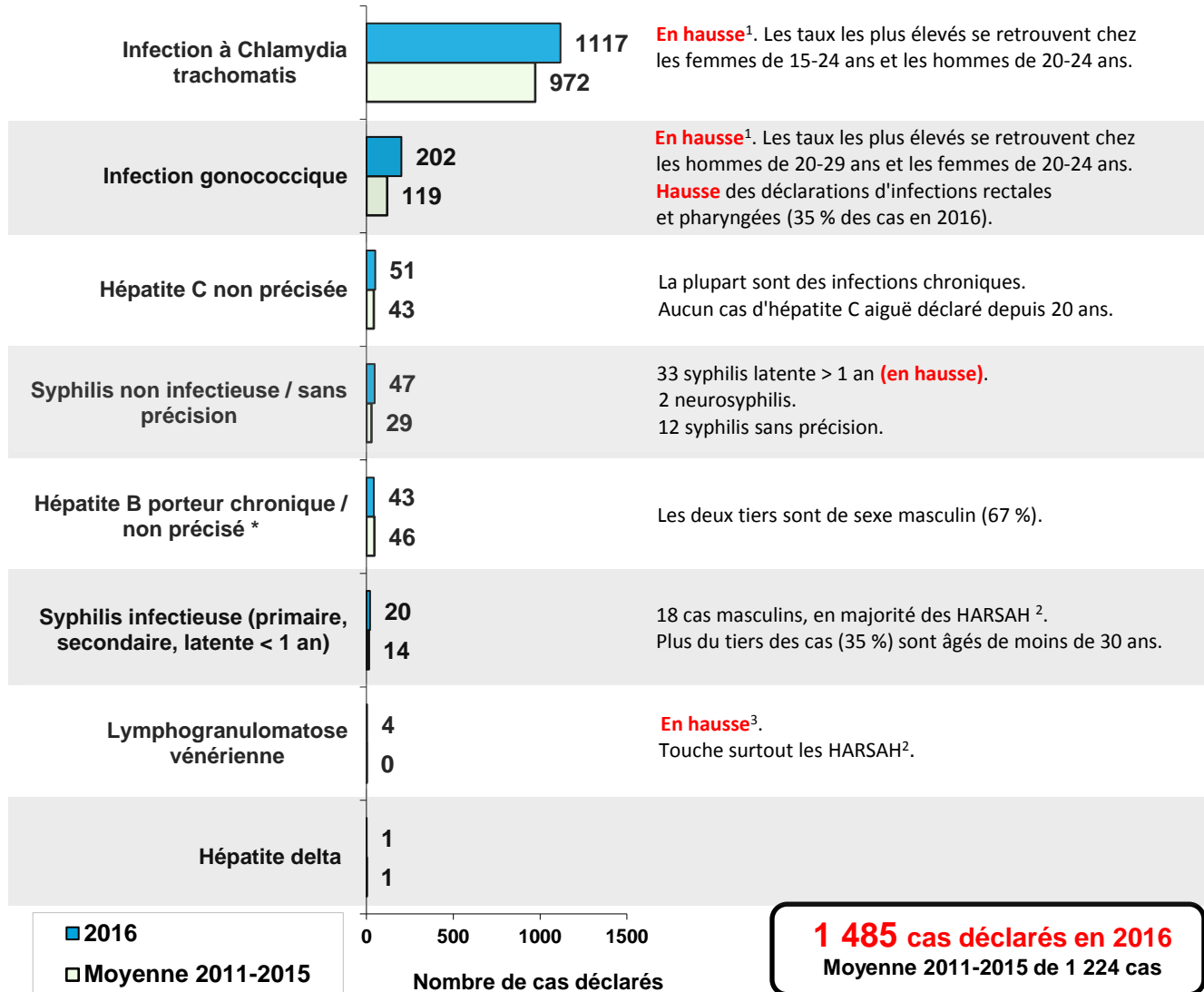


Source : Fichier provincial des maladies à déclaration obligatoire.



Dans les graphiques suivants, les données 2016 sont comparées à la moyenne des cinq années précédentes (2011-2015). La liste complète des MADO est disponible sur le site Web du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) à l'adresse suivante : <http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/maladies-a-declaration-obligatoire/mado/>

Infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) Nombre de cas déclarés, Laval, 2016 et moyenne 2011-2015



Source : Fichier provincial des maladies à déclaration obligatoire (MADO).

¹ Nombre de cas le plus élevé jamais déclaré à Laval. Une augmentation du nombre de tests effectués pourrait expliquer en partie cette hausse de cas déclarés, mais une hausse réelle de l'incidence ne peut être exclue.

² HARSAH : Hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes.

³ En hausse depuis 2013 au Québec et en 2016 à Laval.

* L'hépatite B aiguë est présentée avec les maladies évitables par la vaccination.

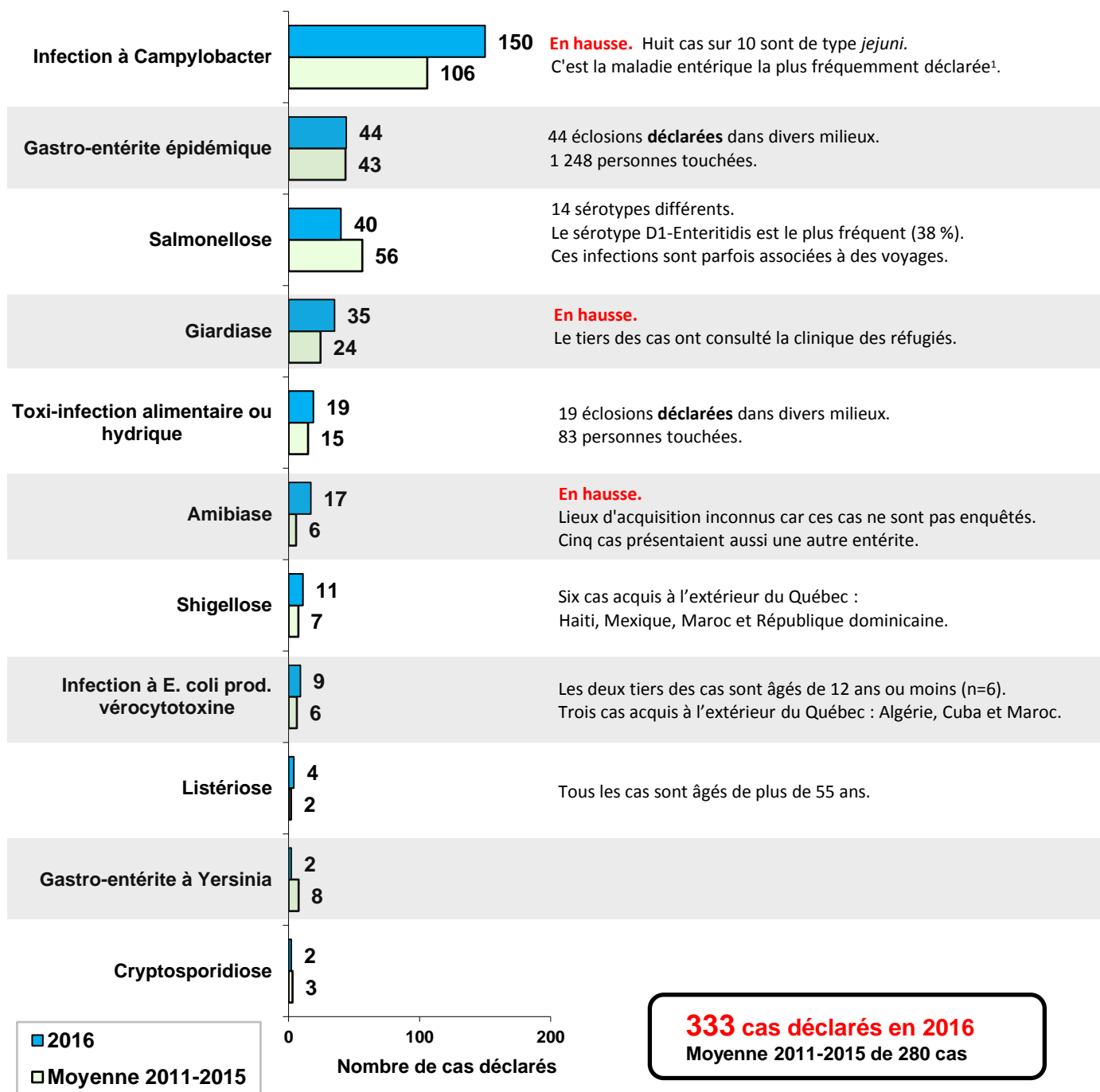
**Hausse
du nombre
d'ITSS
déclarées
de 69 % en
10 ans!**

VIH/sida : Depuis le 20 novembre 2003, le sida et l'infection par le VIH sont à déclaration obligatoire seulement si la personne a donné ou reçu du sang, des produits sanguins, des organes ou des tissus. Les données du programme de surveillance de l'infection par le VIH au Québec sont disponibles à l'adresse suivante:

http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/prob_sante/itss/index.php?statistiques-au-quebec

Maladies entériques

Nombre de cas, Laval, 2016 et moyenne 2011-2015

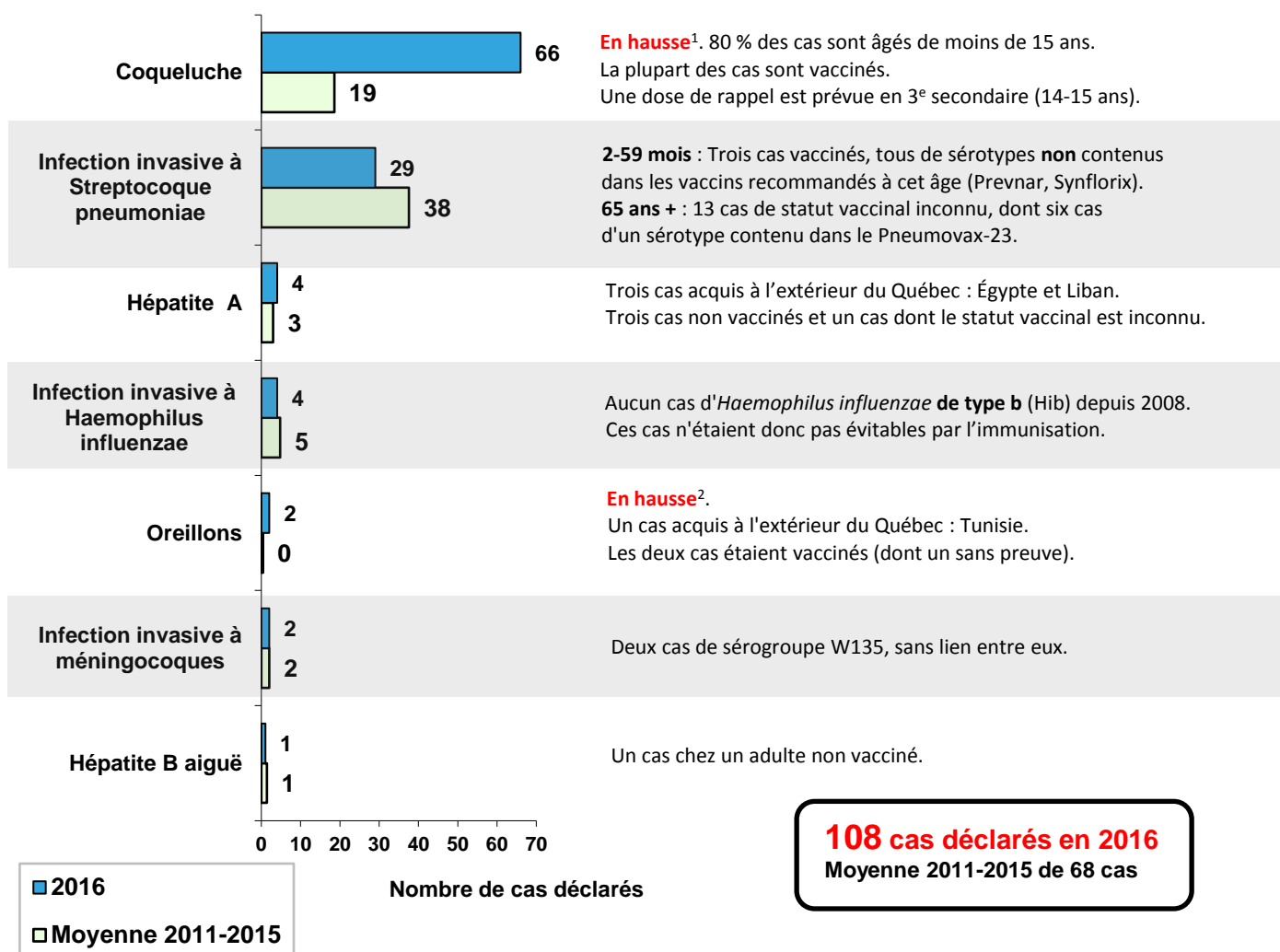


Source : Fichier provincial des maladies à déclaration obligatoire (MADO).

¹ Une étude cas-témoin sur la campylobactériose a débuté en septembre 2016 au Québec.

À noter : La sous-déclaration des MADO est bien documentée; ces données excluent la majorité des cas d'infection asymptomatique, les personnes qui ne consultent pas, celles dont l'infection n'est pas diagnostiquée ou les cas qui ne sont pas déclarés. Malgré cela, l'analyse des MADO fournit des indices précieux sur ces maladies et nous permet de constater l'importance de poursuivre ou d'intensifier les interventions préventives, selon le cas.

Maladies évitables par la vaccination (MEV) Nombre de cas, Laval, 2016 et moyenne 2011-2015



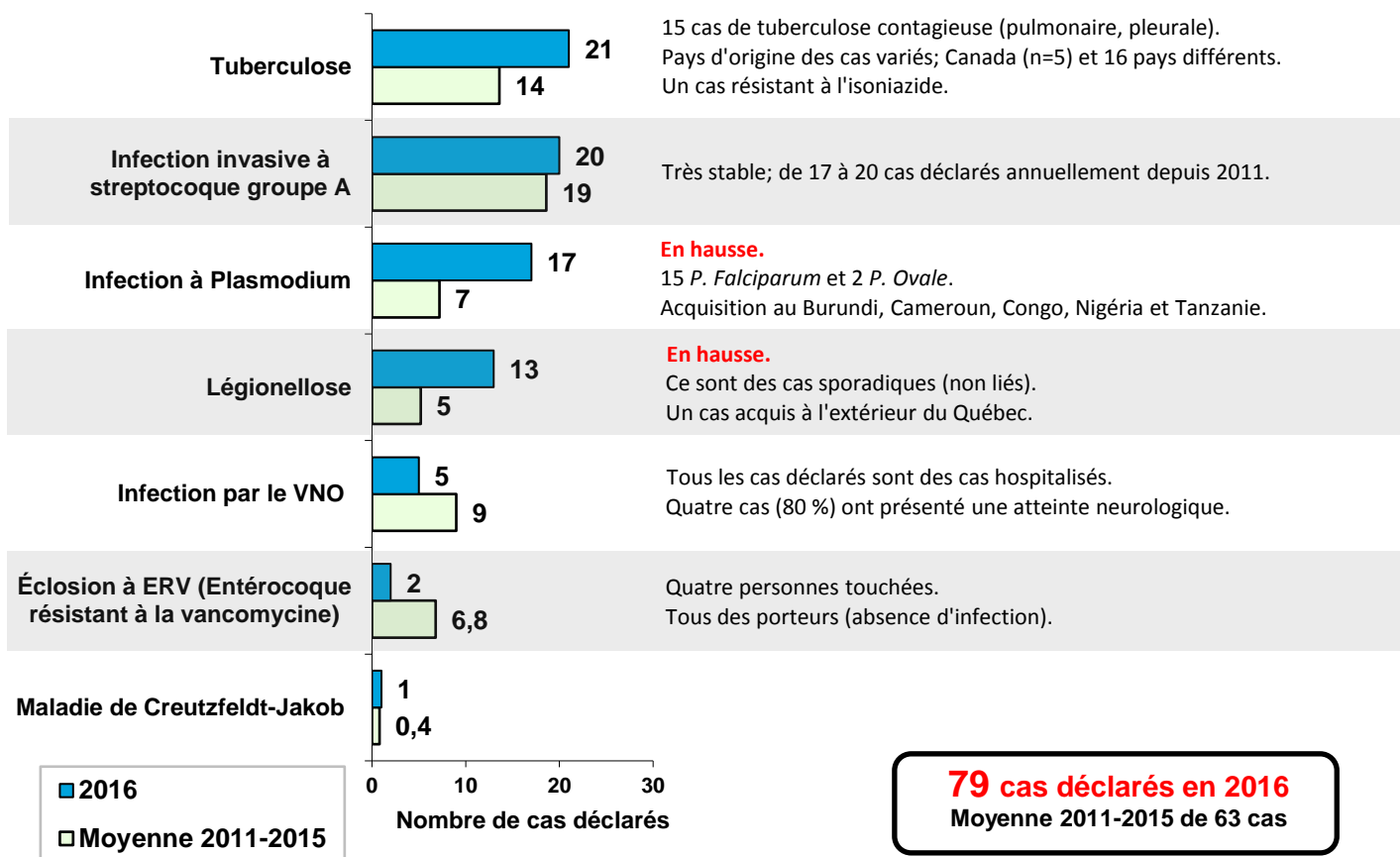
Source : Fichier des maladies à déclaration obligatoire (MADO).

¹ Recrudescence au Québec depuis l'été 2015.

² Pour plus d'information sur l'éclosion d'oreillons qui a touché le Québec, voir le site Web du MSSS : <http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/maladies-infectieuses/oreillons/>

Certaines maladies évitables par la vaccination sont maintenant plus rarement déclarées. Il est important de maintenir une bonne couverture vaccinale afin ne pas voir resurgir ces maladies dont on a bien souvent oublié les risques de complication qu'elles comportent.

Autres maladies à déclaration obligatoire Nombre de cas, Laval, 2016 et moyenne 2011-2015



Source : Fichier des maladies à déclaration obligatoire (MADO).

Maladie de Lyme : Il n'y a eu aucun cas de maladie de Lyme déclaré à Laval en 2016. C'est une infection en progression au Québec (179 cas déclarés en 2016). Depuis 2015, autour de 70 % des cas déclarés ont acquis leur infection au Québec.

Pour plus d'information, voir le site Web du MSSS :

<http://msss.gouv.qc.ca/professionnels/zoonoses/maladie-lyme/description/>

MERCI à tous les déclarants pour leur précieuse collaboration.

AUTRES MALADIES INFECTIEUSES D'INTÉRÊT EN SANTÉ PUBLIQUE EN 2016

Par Ève Duval, m.d.

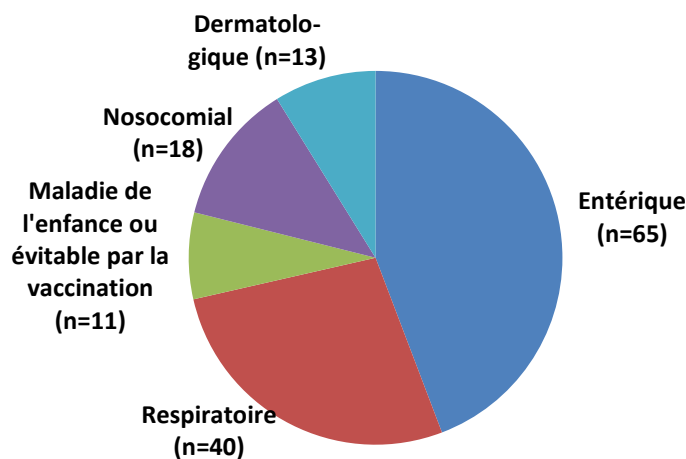
ÉCLOSIONS

En 2016, 147 éclosions touchant 1 978 personnes dans plusieurs milieux ont été déclarées à Laval, les plus fréquentes étant de nature entérique (44 %) ou respiratoire (27 %).

Les éclosions de nature entérique déclarées étaient principalement des éclosions de gastro-entérite épidémique (n=44) ou des toxifinfections alimentaires (n=20).

Les éclosions d'infections respiratoires les plus fréquemment déclarées en 2016 ont été des éclosions d'influenza (n=14), de syndromes d'allure grippale (n=12) et d'infections à streptocoque (n=11).

Éclosions, Nombre d'épisodes déclarés selon la catégorie de la maladie, Laval, 2016



Source : Bilans lavallois des éclosions

INFECTION PAR LE VIRUS ZIKA

Au Québec, l'infection par le virus Zika fait l'objet d'une vigilance accrue afin de documenter les manifestations de la maladie et le lieu d'acquisition. Cinq cas ont été signalés à Laval en 2016 chez des femmes qui n'étaient pas enceintes. Toutes avaient séjourné dans un pays où la transmission du virus Zika par les moustiques est connue, soit Guatemala, Jamaïque, Haïti et Salvador.

En date du 12 mai 2017, 103 cas avaient été signalés au Québec : <http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/zika/>

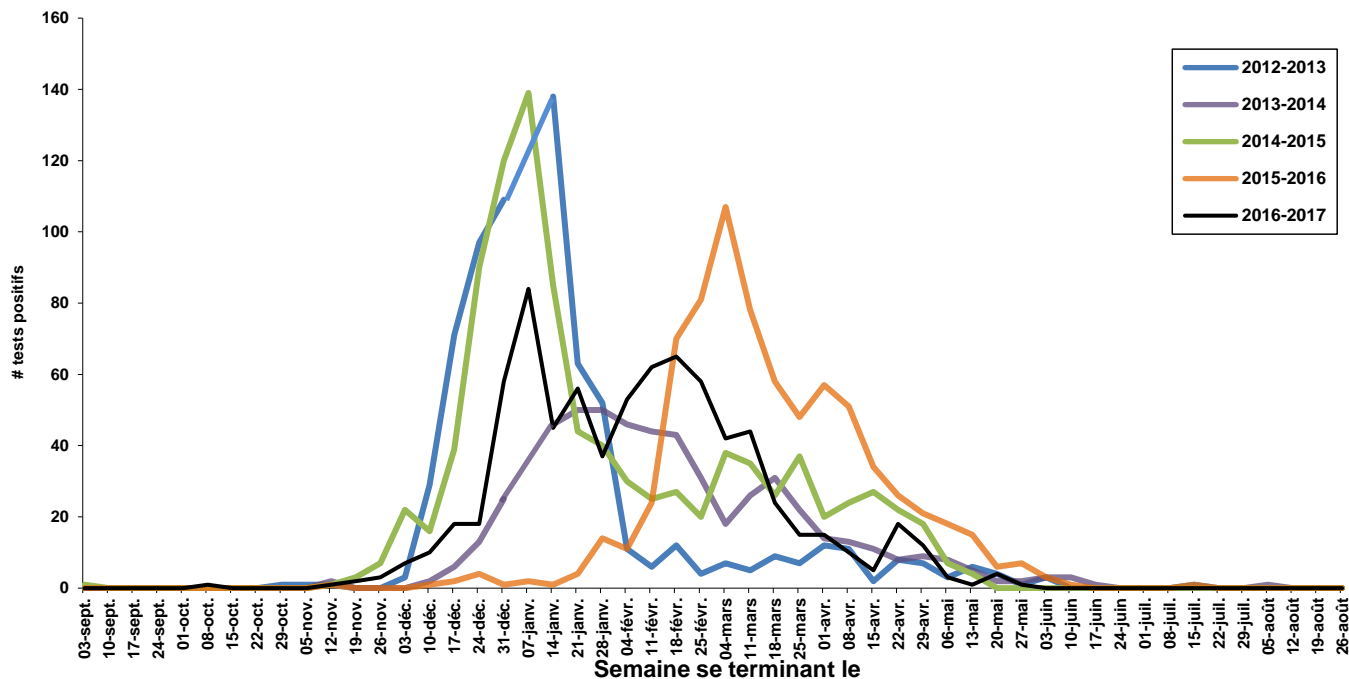
INFLUENZA

La surveillance de l'influenza au Québec est une surveillance passive basée sur plusieurs indicateurs, dont le nombre de tests positifs effectués par les laboratoires sentinelles pour l'influenza de types A et B. Au Québec, l'indice d'activité grippale a affiché un niveau élevé à la semaine débutant le 25 décembre 2016, est devenu modéré par la suite puis de nouveau élevé à la semaine débutant le 29 janvier 2017 pour une durée de quatre semaines.

La majorité des souches typées au cours de la saison étaient de type « A » (95 % à Laval). L'influenza A(H3N2) a été le sous-type d'influenza circulant dominant en 2016-2017. L'efficacité vaccinale contre l'influenza A(H3N2) a été estimée à 42 % au Canada pour la saison 2016-2017 : <http://www.eurosurveillance.org/ViewArticle.aspx?ArticleId=22714>

Le graphique suivant illustre la situation lavalloise en 2016-2017, comparativement aux années antérieures.

Nombre de tests positifs effectués par les laboratoires sentinelles pour l'influenza A et B Population lavalloise, 2012-2013 à 2016-2017



Graphique produit par la Direction de santé publique du CISSS de Laval.

Source des données : Système intégré de vigilance et de surveillance de l'influenza (SIVSI), Infocentre de santé publique du Québec, INSPQ.

Note: Il y a 53 semaines CDC pour 2014-2015 vs 52 semaines pour les autres années.

MERS-CoV (Middle East Respiratory Syndrome Coronavirus)

Des cas importés pouvant survenir au Québec, des appels à la vigilance ont été émis pour rappeler l'importance de l'application rigoureuse de l'étiquette respiratoire pour toute personne se présentant avec de la fièvre et de la toux, de vérifier l'historique de voyage, peu importe le moment de l'année, et de signaler rapidement tous les cas suspects de MERS-CoV et de MRSI aux Directions de la santé publique.

Deux cas suspects de MERS-CoV ont été signalés à Laval en 2016. Après investigation, ces cas ont obtenu un autre diagnostic que le MERS-CoV.

MADO D'ORIGINE CHIMIQUE, ENVIRONNEMENTALE OU PROFESSIONNELLE

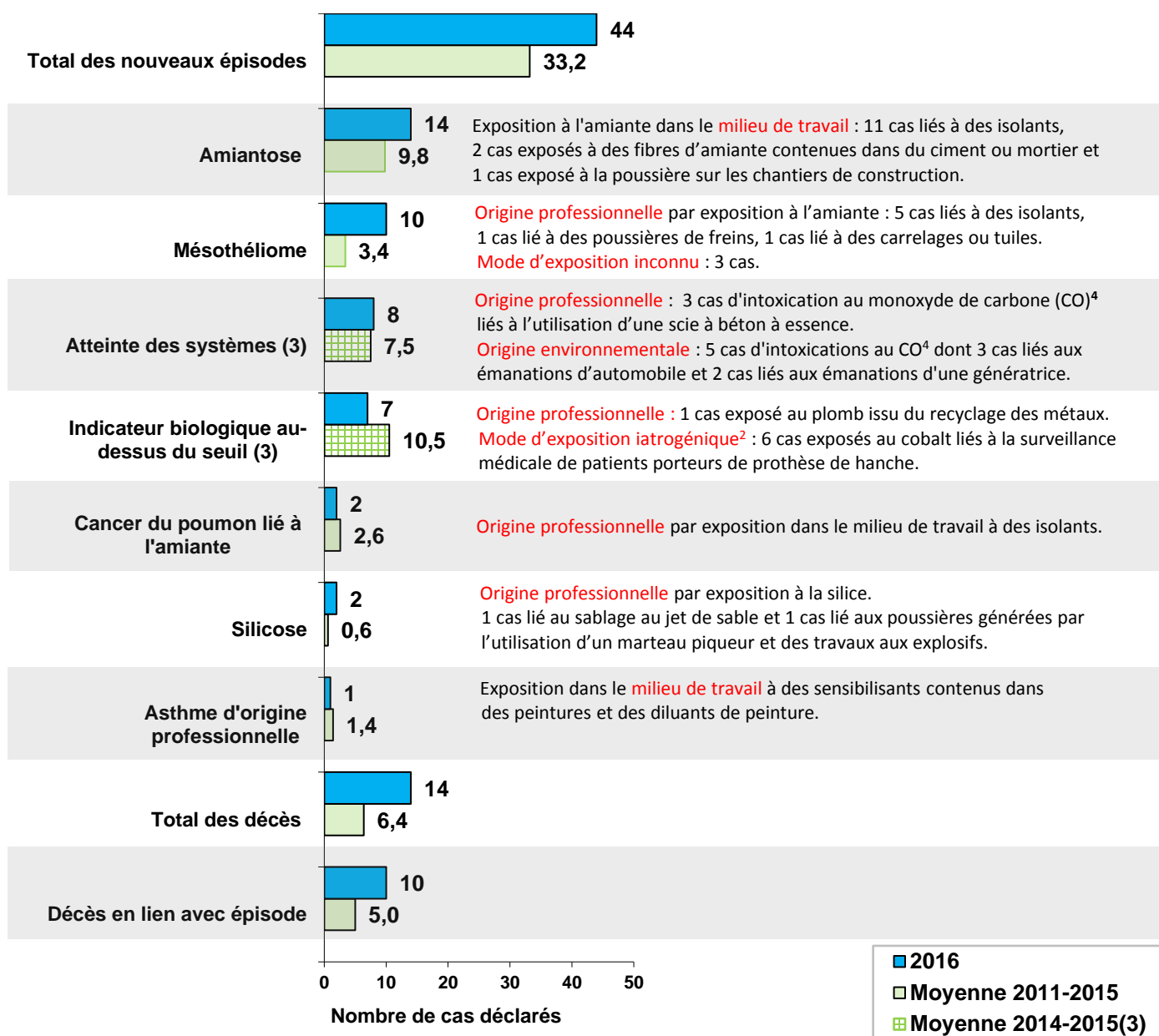
Par Sylvie St-Onge, inf. B. Sc., agente de planification, programmation et recherche, unité santé environnementale et santé au travail et Nicaise Dovonou, M. Sc., M. Env., agent de planification, programmation et recherche, unité santé au travail

Parmi les 148 dossiers de maladies à déclaration obligatoire (MADO) traités en 2016, 44 ont été retenus comme étant de nouveaux épisodes¹ (les autres étant des cas de suivi, de transfert ou non retenus).

On constate que le nombre de MADO retenues a augmenté de 33 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Pour cette année, sur les 44 MADO retenues, 30 cas se sont avérés d'origine professionnelle, 5 d'origine environnementale, 6 dont le mode d'exposition est iatrogénique² et 3 dont le mode d'exposition est inconnu. 39 épisodes concernaient des hommes et 5 des femmes.

Laval a enregistré un nombre record de 14 décès, dont 10 ont pu être liés à ces épisodes (double de la moyenne des 5 dernières années). Cette augmentation pourrait s'expliquer par une augmentation des cas de mésothéliome (6 décès pour 10 cas).

Nouveaux épisodes de maladie à déclaration obligatoire d'origine chimique Nombre de cas, nombre de décès, Laval, 2016 et moyenne 2011-2015



Source des données : Système MAD0-Chimique. Système provincial d'enregistrement, de surveillance et de vigie sanitaire des maladies à déclaration obligatoire attribuables à un agent chimique ou physique, INSPQ.

¹ Un épisode correspond à la déclaration d'une MAD0 survenue chez une personne, en vertu du Règlement ministériel d'application (RMA) de la Loi sur la santé publique. Cet épisode doit être associé à l'exposition à un ou plusieurs agents chimiques faisant partie d'une des classes d'agents chimiques du RMA (article 3 et 5), et doit aussi satisfaire aux critères d'une définition nosologique du Recueil des définitions nosologiques.

² Iatrogénique : L'exposition provient d'un geste clinique, d'une procédure diagnostique ou d'un traitement thérapeutique (médical ou pharmaceutique).

³ Il est à noter que la valeur « Intoxication d'origine chimique » de la variable « Maladie » a été remplacée en 2014 par « Atteinte des systèmes » ou « Indicateur biologique au-dessus du seuil ». Le choix se fait maintenant en fonction de la présence ou non de signes et symptômes. Ainsi, pour ces deux indicateurs, c'est la moyenne des deux dernières années (2014-2015) qui a été comparée à 2016.

⁴ Consultez la brochure d'information « Le monoxyde de carbone tue! Protégez-vous » : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000846/>

GESTION DES EXPOSITIONS À RISQUE DE RAGE

Par Elisa Pucella, m.d.

PLUSIEURS MUNICIPALITÉS PASSENT D'UN RISQUE ÉLEVÉ À MODÉRÉ

Les données de rage animale provenant de systèmes de surveillance passive ont permis à l'Institut national de santé publique (INSPQ) de modifier la carte des municipalités à risque de rage. Plusieurs municipalités de l'Estrie et de la Montérégie sont passées d'un risque élevé à modéré.

L'outil d'aide à la décision a été mis à jour en fonction de la carte des municipalités à risque. Afin d'aider les cliniciens dans l'évaluation de l'exposition individuelle, l'outil interactif est disponible sur le site Web du MSSS :

<http://www.msss.gouv.qc.ca/aide-decision/accueil.php?situation=Rage>



Une publication de la Direction de santé publique
du Centre intégré de santé et services sociaux de Laval

Responsable de la publication : Dre Elisa Pucella

Révision : Direction des ressources humaines, des communications
et des affaires juridiques

ISSN 1918-0837 (Imprimé)

ISSN 1948-0845 (En ligne)

Consultez les anciennes éditions du bulletin sur le site Web
lavalensante.com, rubrique Documentation.

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Laval

Québec

